

Parcours de formation

DES TUTEURS ET DES VOLONTAIRES
EN SERVICE CIVIQUE
LOIRET



2025/2026



Le Service Civique est une opportunité d'engagement pour les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), au service de l'intérêt général. Il repose sur une conviction forte : chaque jeune peut trouver sa place dans la société en contribuant activement à des causes qui ont du sens, tout en développant des compétences utiles à son avenir personnel et professionnel.

Pour que cette expérience soit pleinement formatrice et enrichissante, elle s'accompagne d'un cadre structurant et bienveillant. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les formations obligatoires proposées tout au long du parcours de Service Civique, tant pour les volontaires que pour les tuteurs qui les accompagnent au quotidien.

Les formations civiques et citoyennes (FCC) permettent aux volontaires de nourrir leur réflexion sur les valeurs républicaines, de mieux comprendre les grands enjeux de société, et de se sentir pleinement acteurs de leur engagement. Le PSC (Prévention et Secours Civiques), quant à lui, leur apporte des gestes essentiels de premiers secours, contribuant à renforcer leur sens des responsabilités et leur capacité à agir.

En parallèle, la formation des tuteurs est un levier indispensable pour garantir un accompagnement de qualité. Elle vise à outiller celles et ceux qui ont la mission essentielle d'encadrer, de guider et de soutenir les volontaires tout au long de leur mission.

Vous trouverez dans ce livret, un rappel des formations de tuteurs et des volontaires, proposées dans le Loiret, leur programmation ainsi que les modalités d'inscription. Une actualisation des programmes est réalisée chaque semestre.

- **FORMATION DES TUTEURS :**
 - Principes p.3
 - Modalités d'inscription p.4
 - Programmation des formations p.5

- **FORMATION DES VOLONTAIRES:**
 - FORMATION THÉORIQUE: LA FCC**
 - Objectifs et infos pratiques p.6
 - Contenus p.7
 - Programmation des formations p.8
 - FORMATION PRATIQUE: PSC**
 - Principes et modalités d'inscription p.9
 - Liste des organismes de formation agréés p.10-11



FORMATION DES TUTEURS

Un parcours de formation proposé tout au long de l'année

Rappel : 1,5 jour de formation obligatoire !

Nouveaux tuteurs : atelier
Une journée « Découvrir son rôle de tuteur »



Par qui ?

Le groupement solidaire composé d'Unis-Cité et de la Ligue de l'enseignement pour le Loiret, anime les formations

Tuteurs expérimentés ou ayant suivi l'atelier de découverte : Ateliers d'accompagnement et d'échanges de pratiques sur une demi-journée

Des infos sur le Service Civique ?

Contactez nous !

js-service-civique@ac-orleans-tours.fr

02 38 47 72 22



FORMATION DES TUTEURS

XXXXXX

Comment s'inscrire ?

(Minimum 8 jours avant le début de la formation)

- 01** Sur la plateforme : <http://www.tuteurs-service-civique.fr>
- 02** Créer un compte sur le site au nom de la personne concernée avec les informations suivantes : nom, prénom, adresse email de la personne, sa structure agréée et le numéro d'agrément de service civique
Si la structure n'est pas encore agréée, il est possible de s'inscrire sans numéro d'agrément.
- 03** La confirmation d'inscription et la convocation sont transmises directement par la plateforme
- 04** **Un problème ?**
Vous pouvez nous contacter par mail : js-service-civique@ac-orleans-tours.fr
- 05** **Après la formation :**
Pour télécharger l'attestation de formation, récupérer les contenus pédagogiques et évaluer la formation : se rendre sur l'onglet « mes formations » sur la plateforme.

Infos pratiques : La formation est gratuite. Les frais pédagogiques sont financés par l'Agence du Service Civique. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge du stagiaire.

Repas : Il est possible de manger au restaurant administratif de la Cité Coligny pour les formations se déroulant à l'AGRACO ou à la DRAJES. Le repas coûte entre 8 et 10 euros (paiement en chèque, espèces ou CB).



FORMATION DES TUTEURS

Programme de formation d'Octobre 2025 à Janvier 2026

Thématique	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Découverte du rôle de tuteur 9h-17h	10 oct DRAJES 14 Oct Ondreville-sur- Essonne		16 Déc. Visio	12 Janv. Agraco
Accompagner des volontaires au quotidien 9H30-12H30		17 Nov DRAJES		21 janv. DRAJES
Préparer l'après-service civique des volontaires 13H30-17H30		17 Nov. DRAJES		

Programme de formation de Février 2026 à Juin 2026

Thématique	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Découvrir son rôle de tuteur 9H-17H		12 Mars 31mars Agraco			
Accompagner des volontaires au quotidien 9H30-12H30		18 Mars Agraco	29 Avril Agraco		
Préparer l'après-service civique des volontaires 13H30-17H30		18 Mars Agraco			
Recruter des volontaires 9H30-12H30				19 Mai Visio	18 Juin Visio
Rencontrer des acteurs du service civique	12 Fev. Visio			19 Mai Visio	

Orléans - Cité Administrative Coligny :

- Salles situées au-dessus du restaurant administratif « Agraco » (Bâtiment H) **ou**
- DRAJES Centre-Val de Loire (Bâtiment M1), 131 rue du faubourg Banner, 45000 Orléans

Ondreville-sur-Essonne : Moulin de Chatillon,



FORMATION DES VOLONTAIRES

Formation théorique : La Formation Civique et Citoyenne (FCC)

Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une Formation Civique et Citoyenne.

Objectifs pédagogiques

Permettre aux jeunes de mieux appréhender leur rôle et leurs missions dans les structures d'accueil

Permettre de réfléchir sur leur propre engagement et les formes d'engagement dans la société. Les sensibiliser aux valeurs civiques et à la citoyenneté

Donner la possibilité de rencontrer d'autres jeunes volontaires, d'échanger, de partager leurs expériences

IMPORTANT : Inscrivez votre volontaire à cette formation dans les 3 PREMIERS mois de sa mission. En cas d'absence du volontaire à la formation, prévenez l'organisme de formation au minimum 7 jours avant, sinon la formation sera due (sauf cas de force majeure - Maladie, accident...)

Infos pratiques



Durée : 2 jours



Effectif : limité à 18 volontaires

Coût de la formation théorique : 120€ pour les deux jours (100€ pour les frais pédagogiques + 20€ pour les frais de repas et d'accueil)

Les frais de repas sont à la charge de la structure d'accueil du volontaire.

Les frais pédagogiques sont financés par l'Agence du Service Civique : une somme de 100 € par volontaire, est versée une seule fois sur le compte bancaire de la structure agréée, 2 mois après le début du contrat.

Le coût de la formation doit être réglé à l'organisme de formation par la **structure d'accueil au moment de l'inscription.**

Pour les paiements via Chorus (administration, établissements publics), **le préciser sur le formulaire d'inscription.**

Clôture des inscriptions **7 jours avant la formation.** Une confirmation de l'inscription est alors envoyée par mail au tuteur et au volontaire.



FORMATION DES VOLONTAIRES

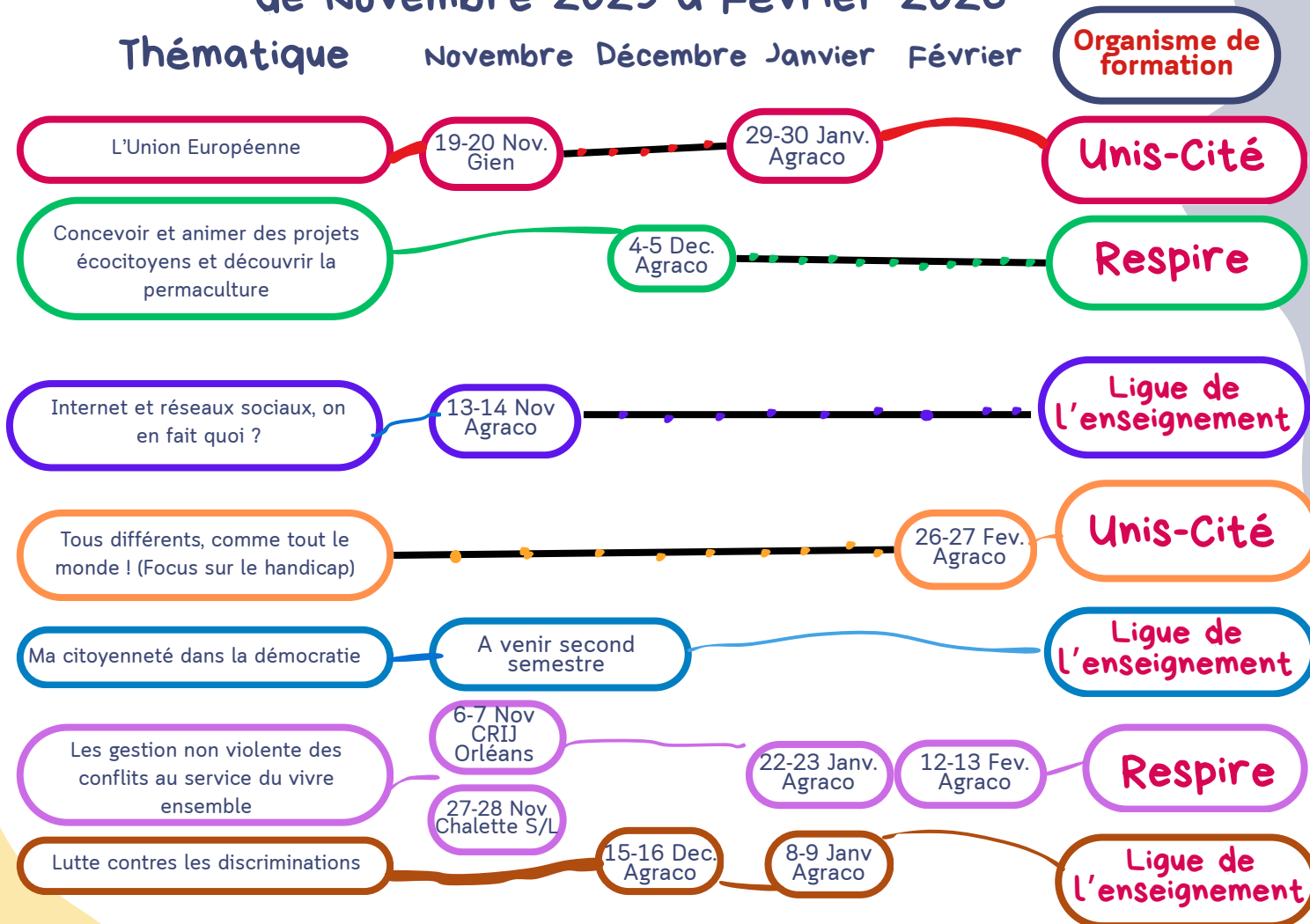
Contenus de formation

Sept modules de formation thématique sont proposés. Chaque module aborde les droits et devoirs des volontaires en service civique, la notion d'engagement et des contenus liés à la thématique, de façon participative, à travers des échanges, des débats, des grands jeux avec tous les volontaires inscrits à la FCC.

Thématique	Organisme de formation	Objectifs/Contenus
L'union Européenne	UNIS CITE	Distinguer L'Europe et l'Union Européenne / Comprendre les valeurs / Identifier les enjeux clés / Identifier l'influence de l'Union Européenne dans ma vie quotidienne.
Concevoir et animer des projets écocitoyens et découvrir la permaculture	RESPIRE	Permettre une initiation au concept de Permaculture, définir l'écocitoyenneté et élaborer des projets sur ces thèmes. Mieux comprendre la notion de Permaculture (l'histoire, les 3 piliers éthique, les 12 principe et le design) et d'écocitoyenneté (définition co-construite, lien avec la citoyenneté et la laïcité). Expérimenter des démarches permettant de mettre en œuvre des projets qui visent à sensibiliser à l'une ou ces 2 notions.
Internet et réseaux sociaux, on en fait quoi ?	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Échanger sur les risques et aspects positifs des réseaux sociaux, questionner ses pratiques personnelles sur l'usage du numérique / Comprendre le fonctionnement des algorithmes sur internet et les réseaux sociaux.
Tous différents, comme tout le monde ! (Focus sur le handicap)	UNIS CITE	Les mécanismes de discriminations, les critères et les recours / (re)découvrir les différentes formes de handicap et se mettre en situation / Revenir sur la notion d'accessibilité
Ma citoyenneté dans la démocratie	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Découvrir ou approfondir ses connaissances sur les institutions françaises / valeurs républicaines / Le vote /La citoyenneté
Les gestion non violente des conflits au service du vivre ensemble	RESPIRE	Initier aux outils de la gestion non violente des conflits et de la CNV et permettre leur utilisation dans l'accompagnement des publics. Définir la notion de "violences", comprendre certains phénomènes qui sont favorables au "glissement vers", découvrir la Communication Non Violente, son histoire, sa définition et 3 de ses outils ainsi qu'une démarche de médiation. Expérimenter l'utilisation de ses outils par la réalisation de projets qui visent à les transmettre ou les utiliser et/ ou par la participation à un théâtre forum.
Lutte contre les discriminations	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Définir les stéréotypes, préjugés et discriminations, comprendre leurs conséquences / découvrir des moyens de lutte contre les discriminations / Comprendre les mécanismes qui mènent aux discriminations pour mieux lutter contre / Engager une réflexion sur ses propres préjugés et stéréotypes

FORMATION DES VOLONTAIRES

Programme de formation civique et citoyenne de Novembre 2025 à Février 2026



Organismes de formation et liens d'inscription

Respire

📍 27 Rue André Boulle - 41 000 Blois
✉ service.civique@associationrespire.fr

☎ Céline Ricou : 06 62 00 98 95

S'inscrire ici !

Ligue de l'enseignement du Loiret

📍 371 Rue d'Alsace - 45 160 Olivet
✉ engagement@laligue45.fr

☎ Domitille Thiebot : 07 57 40 99 63

S'inscrire ici !

Unis-Cité

📍 56 Rue de la Gare - 45 000 Orléans
✉ ajamrog@uniscite.fr

☎ Auriane Jamrog : 07 62 37 77 11

S'inscrire ici !



FORMATION DES VOLONTAIRES

Formation Pratique: Prévention et Secours Civiques (PSC)

IMPORTANT : Inscrivez votre
volontaire à cette formation
dans les 3 PREMIERS mois de
sa mission.

Les organismes agréés au
titre de l'engagement de
Service Civique ont
l'obligation d'assurer à leurs
volontaires une formation
théorique et pratique, le
PSC est l'un des deux volets
de cette formation.

Chaque structure inscrit son volontaire
auprès de l'organisme de formation agréé
de son choix.

Vous trouverez [ici](#) et sur le site de la
Préfecture du Loiret, la liste des
associations de Secourisme qui sont
agréées pour délivrer la formation aux
premiers secours.

Renseignement et inscription des volontaires directement auprès de
l'organisme de formation choisi.

Si le volontaire a
déjà le PSC, il
n'est pas obligé
de le repasser.
Cependant, un
recyclage des
connaissances
est toujours
intéressant.

Infos pratiques



Durée : 1 jour



Effectif : limité à 10 volontaires

La formation est **facturée à la structure d'accueil du volontaire par l'organisme de formation**. Cette dépense sera **remboursée** par l'ASP à hauteur de 60 euros sur le compte bancaire de la structure agréée, dès lors que vous aurez attesté dans ELISA la réalisation effective de la formation PSC.

Attention : le remboursement de la formation PSC n'est possible que pour les volontaires encore sous contrat le jour de la formation (« contrat en cours »).

Recommandations :

Les volontaires en Service Civique sont intégrés aux sessions programmées pour tout public. Le nombre de places par session étant limité à 10, il est **impératif de veiller à la participation effective des jeunes quand ils sont inscrits**, et de prévenir l'organisme de formation en cas d'annulation. **A défaut d'annulation, le montant de l'inscription (60 €) peut vous être facturé.**



FORMATION DES VOLONTAIRES

PSC: Liste des organismes de formation agréés

Associations agréés pour la formation aux premiers secours

	Site Internet	Adresse mail	Adresse Postale
Comité Départemental de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme du Loiret (FFSS 45) Monsieur Stéphane VOISIN : Président 02.38.43.12.73	https://www.ffss.fr/	https://secourisme45.com/	331 Rue d'Alsace 45160 OLIVET
Société Nationale de Sauvetage en Mer (S.N.S.M.) - Centre de Formation et d'Intervention d'Orléans Monsieur Marc GOUEFFON : Directeur 02 38 45 67 73	https://cfi-orleans.snsn.org/	directeur.cfi-orleans@snsn.org	221 bis route de Saint Mesmin 45450 SAINT PRYVE SAINT MESMIN
Délégation territoriale du Loiret de la Croix-Rouge Française Madame Laure-Marie SOKENG MINIERE : Présidente 02 38 53 30 76	https://loiret.croix-rouge.fr/	Formulaire de contact sur le site internet	69 bis rue des Anguignis 45650 SAINT JEAN-LE-BLANC
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Loiret (UDSP 45) Monsieur Michel GOUGOU 02 38 52 35 23	https://www.udsp45.fr/	udspl@sdis45.fr	250 rue Henry Deschamps 45240 MARCILLY EN VILETTE
Comité Départemental du Loiret des Secouristes Français Croix Blanche Monsieur Jean-Pierre SIMOND : Président 02 38 73 31 75	http://croixblanche45.chez-alice.fr/	Formulaire de contact sur le site internet	262 rue de la Chenille 45770 SARAN

× × × × × ×
 × × × × × ×
 × × × × × ×
 × × × × × ×



FORMATION DES VOLONTAIRES

PSC: Liste des organismes de formation agréés

Associations agréés pour la formation aux premiers secours

	Site Internet	Adresse mail	Adresse Postale
Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre 45 (UGSEL 45) Monsieur Cédric BEAUFILS : Président 02 38 24 28 28	http://ugsel45.blogspot.com/	ugsel45@gmail.com	Maison Saint-Vincent 51 boulevard Aristide Briand - BP 51129 45001 ORLEANS Cedex 1
Comité départemental de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique du Loiret (UFOLEP 45) Monsieur Arnaud JEAN : Président 02 38 54 42 49	http://www.cd.ufolep.org/loiret/	ufolep45@orange.fr	371 rue d'Alsace 45160 OLIVET
Délégation Départementale du Loiret de la Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers (FFSFP 45) Monsieur Jacques LEVEFAUDES : délégué du Loiret 06 20 69 29 71	https://ffsfp.fr/index.php/ffsfp/delegations/14-departement-45	dd45@ffsfp.fr	171 rue de Latigny 45430 MARDIE
Association de Protection Civile du Loiret (APC 45) Monsieur Alexandre BAUBY : Président 02 38 63 07 18	https://www.protectioncivile45.org/	contact@protectioncivile45.org	149 rue des Bruyères 45590 SAINT CYR-EN-VAL
Association de Secouristes et Sauveteurs de la Poste et Orange de la Région Centre (UNASS Centre) Monsieur Cyril PERIGALT 06 88 06 26 06	https://www.unass.fr/	Formulaire de contact sur le site internet	31 rue du Nan 45410 RUAN

